

Cabariot infos

ÉDITION 2025 - N°1



ÉDITORIAL

Cabariotaises, Cabariotais, chers amis,

L'été est là, cela sent bon les vacances et les beaux jours. Je vous souhaite qu'il soit rayonnant pour chacune et chacun d'entre vous.

Cet été, nous aurons le plaisir d'applaudir les "Rencontres Nomades" les 1er et 02 août 2025.

Nous accueillerons également du théâtre avec la compagnie "Les Gaillardes" le 03 Août 2025.

Compte-tenu des conditions météorologiques, le traditionnel feu d'artifice du 14 Juillet est reporté au 02 Août, si la météo le permet.

Tout cela autour du plan d'eau de Cabariot, en espérant que la météo soit clémentine.

Viendra ensuite le temps de la rentrée, notamment de nos élèves de l'école élémentaire, en espérant que la 6ème classe ouverte l'an dernier soit maintenue.

Merci à toutes nos associations qui font vivre la Commune et à tout le personnel toujours vigilant.

Avec mon équipe municipale qui m'est d'une précieuse aide, nous nous efforcerons dans les prochains mois qui précèdent la fin de notre mandat, de vous apporter tout le bien-être que vous êtes en droit d'attendre.

Une page se tournera alors pour moi, avec nostalgie, mais convaincu que d'autres reprendront le flambeau.

D'ici là, vous pourrez compter sur moi et sur tous ceux qui m'entourent et souhaitent vous proposer une Commune où il fait bon vivre.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce Cabariot Infos.

Bel été à chacune et chacun !

Bien à vous,

Christian BRANGER, Maire.



Version dématérialisée téléchargeable en ligne

www.cabariot.fr

GESTION MUNICIPALE

RÉUNION DU 10 MARS 2025

■ VOTE DES TARIFS MUNICIPAUX

Il est proposé de ne pas augmenter les tarifs 2024 pour l'année 2025. Les tarifs sont les suivants :

SALLE DES FETES		
Particuliers*	1 Journée	150.00 €
	1 Journée + 1 Nuit	250.00 €
	Forfait week-end (du vendredi 18h00 au dimanche 18h00)	400.00 €
Associations hors commune	½ Journée	150.00 €
Entreprises	1 Journée	250.00 €
(utilisation non commerciale)	1 Journée + 1 Nuit	280.00 €

*Une caution de 100,00 € sera demandée à la réservation et encaissée si désistement dans les 15 jours avant la date d'utilisation (sauf motifs impérieux: décès...)

*Une caution de 1 000,00 € sera demandée pour chaque utilisation (particuliers, associations ou entreprises)

SALLE LE REFUGE – HALTE RANDONNEURS		
Randonneurs	Par utilisation	Gratuit
Autres utilisateurs	Par utilisation	25.00 €
SALLE CANDE		
Associations hors commune	Par utilisation (réunion uniquement)	60.00 €
Autres utilisateurs	Par utilisation (réunion uniquement)	60.00 €
CONCESSIONS CIMETIÈRE		
Concessions (Saint Clément et Candé)	Cinquantenaire	400.00 €
Caveaux	-	1700.00 €
Cavurnes	15 ans	400.00 €
Columbarium	5 Ans	130.00 €
	15 ans	400.00 €
	30 ans	800.00 €
	Ouverture et fermeture des cases	50.00 €
	Dispersion des cendres au Jardin du Souvenir	50.00 €

Approuvé à l'Unanimité

■ COMMUNICATION DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE (RSU) POUR L'ANNÉE 2023

Monsieur le Maire présente le Rapport Social Unique pour 2023. Ce rapport doit être réalisé chaque année. Il rassemble les données à partir desquelles sont établies les lignes directrices de gestion.

Il est établi autour de 10 thématiques (l'emploi, le recrutement, les parcours professionnels, la formation, les rémunérations, la santé et la sécurité au travail, l'organisation du travail et l'amélioration des conditions et de la qualité de vie au travail, l'action sociale et la protection sociale, le dialogue social, la discipline).

Le RSU 2023 est une photographie du personnel de la commune au 31 décembre 2023. Il apporte une vue d'ensemble des caractéristiques du personnel et permet de déceler les axes de progrès et les points forts de la collectivité. Le Conseil Municipal prend acte du Présent rapport.

Pas de vote – Pas d'observation

GESTION MUNICIPALE

■ CONVENTION DE SERVITUDE ENEDIS SUR LA PARCELLE ZW 236 – LA BELLONIERE NORD

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, approbation de la convention de servitude référencée DC27/039664 établie entre la commune de Cabariot et ENEDIS relative à la parcelle cadastrée Section ZW N°236 située lieudit la Bellonière Nord pour la mise en place d'une canalisation souterraine permettant l'enfouissement de câbles électriques tel qu'indiqué sur le plan des travaux établi par ENEDIS.

Approuvé à l'Unanimité

■ CONVENTION CONSTITUTIVE DE GROUPEMENTS DE COMMANDE POUR L'ENTRETIEN DES HAIES ET BOIS LONGEANT LES VOIES PUBLIQUES

Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'entretien des haies et bois longeant les voies publiques (taille au lamier).

Approuvé à l'Unanimité

■ CONVENTION CONSTITUTIVE DE GROUPEMENTS DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE PRESTATIONS DE TRANSPORT

Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'achat de prestations de transport (pour les sorties scolaires).

Approuvé à l'Unanimité

■ RÉTROCESSION CONCESSION FUNÉRAIRE N°172 – CIMETIÈRE DE SAINT CLÉMENT

Suite au transfert d'un cercueil et d'un monument funéraire, la concession n°172 au Cimetière de Saint Clément n'est actuellement plus occupée depuis cette date et se retrouve donc vide de toute sépulture.

Acceptation de la rétrocession de la concession n°172 au profit de la commune à compter du 9 Janvier 2025 et fixation du montant du remboursement lié à cette rétrocession à 254.24 € (calculé au prorata temporis).

Approuvé à l'Unanimité

■ AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE SECTION DE COMMUNE

BUDGET PRINCIPAL	
Un excédent de fonctionnement de :	175 421.37
Un excédent reporté de :	131 112.09
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	306 533.46
Un excédent d'investissement de :	294 044.78
Un déficit des restes à réaliser de :	388 400.00
Soit un besoin de financement de :	94 355.22

Propose d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2024 : excédent	306 533,46 €
Affectation à la couverture du besoin de financement (1068) :	94 355,22 €
Résultat reporté en fonctionnement (002) :	212 178,24 €

GESTION MUNICIPALE

BUDGET ANNEXE SECTION DE COMMUNE	
Résultat d'exploitation au 31/12/2024 : excédent	7 764,69 €
Affectation à la couverture du besoin de financement (1068) :	0,00 €
Résultat reporté en fonctionnement (002) :	7 764,69 €

Approuvé à l'Unanimité

■ VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DE FISCALITÉ DIRECTE LOCALE POUR 2025

	TAUX 2024	TAUX PROPOSÉS POUR 2025
Taxe d'habitation	10,65 %	10,65 %
Foncier bâti	42,04 %	43,09 %
Foncier non bâti	55,58 %	55,58 %

Approuvé à l'Unanimité

■ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET PRINCIPAL

Section de Fonctionnement :

-Dépenses : 1 240 258.00 €

-Recettes : 1 240 258.00 €

Section d'investissement :

Dépenses : 771 615,00 €

Recettes : 771 615,00 €

Approuvé à l'Unanimité

■ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET ANNEXE SECTION DE COMMUNE

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 19 028,87 €

Recettes : 19 028,87 €

Pas de Section d'Investissement.

Approuvé à l'Unanimité

■ AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que dans le cadre de la gestion comptable du budget, les subventions servant à réaliser des immobilisations qui seront amorties doivent faire l'objet chaque année d'une reprise à la section de fonctionnement, et disparaître ainsi du bilan.

Opération relative à la convention de remboursement Travaux de modernisation de l'Eclairage Public en LED (Dossier EP 075 – 1070)							
	ANNÉE	DÉPENSE			RECETTE		
		Article	Chapitre	Montant	Article	Chapitre	Montant
Amortissement au compte 2041581 (TOTAL: 6 811,45 €)	2025	6811	042	2 786,00	28041581	040	2 786,00
	2026	6811	042	4 025,45	28041581	040	4 025,45

L'amortissement de la somme ainsi comptabilisée au compte 2041581 (6811,45 au total) sera à prévoir sur 2 ans en une année proratisée.

Approuvé à l'Unanimité

GESTION MUNICIPALE

■ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2025

ASSOCIATIONS	Vote 2025
APF FRANCE HANDICAP	20,00
AFM TELETHON	20,00
ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS	250,00
ASSOCIATION ENFANCE ET ADOLESCENCE	20,00
ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIERE	0,00
ASSOCIATION SPORTIVE CABARIOTaise	4 000,00
COOPÉRATIVE SCOLAIRE	1 000,00
FNACA	100,00
FRANCE ALZHEIMER	20,00
LA CROIX ROUGE FRANCAISE	20,00
MFR ANGÉRIENNE (Saint Denis du Pin)	20,00
RESTAURANTS DU COEUR	20,00
TOTAL	5 490,00

Approuvé à l'Unanimité

■ MISE EN PLACE ET FIXATION DES MODALITÉS D'EXERCICE DU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL SUR LA COMMUNE DE CABARIOT

Adoption de la mise en place du temps partiel sur la commune de Cabariot pour le personnel communal à compter du 1^{er} Avril 2025

L'autorité territoriale accordera les autorisations individuelles, en fonction des contraintes liées au fonctionnement des services, dans le respect des dispositions législatives, réglementaires.

Approuvé à l'Unanimité

■ PARTICIPATION À LA CONSULTATION ENGAGÉE PAR LE CDG17 POUR LA CONCLUSION D'UNE CONVENTION DE PARTICIPATION DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ AVEC UNE PRISE D'EFFET AU 1^{ER} JANVIER 2026

Le Conseil Municipal valide la procédure de convention de participation, avec son contrat d'assurance collective à adhésion facultative des agents, selon la procédure d'appel à concurrence organisée par le CDG17 et accepte une participation pour les fonctionnaires et agents contractuels de droit public et de droit privé dans l'effectif qui adhéreront au contrat collectif d'assurance conclu à l'issue de la procédure d'appel à la concurrence fixée à 15 € brut mensuel par agent.

La participation sera confirmée par délibération, à l'issue de la procédure de consultation.

Approuvé à l'Unanimité

RÉUNION DU 12 MAI 2025

■ MOTION DE CLASSEMENT DU SAUVETAGE EN MER AU PATRIMOINE IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ – UNESCO

Le sauvetage en mer est une pratique essentielle à la sécurité de nos mers et de nos littoraux, profondément ancrée dans une tradition vivante d'altruisme, de don de soi et de résilience. Plus qu'une simple mission, il s'agit d'un engagement collectif qui forge un lien unique entre les sauveteurs et leur territoire, incarnant l'esprit d'entraide qui définit la culture maritime et contribue à l'identité des communautés littorales et maritimes.

GESTION MUNICIPALE

Au fil des années, cette tradition riche d'histoire et de solidarité est devenue un symbole de dévouement et de courage pour tous ceux qui partagent cet héritage.

Le Conseil Municipal décide d'encourager et de soutenir cette initiative en adoptant la présente motion.

Approuvé à l'Unanimité

■ CESSIION DE PARCELLE À TITRE ONÉREUX D'UN TERRAIN COMMUNAL CADASTRÉ D736

Le Conseil Municipal accepte la cession à Monsieur ANTUNES Joaquim, 17430 CABARIOT, de la parcelle cadastrée D N°837 au prix de 272.00 € (Deux cent soixante-douze euros).

Tous les frais concernant la transaction (géomètre, enregistrement, notaire ...) seront à la charge de l'acquéreur.

Approuvé à l'Unanimité

■ CONVENTION DE GESTION DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES SUR LA ROUTE COMMUNALE DE LA RIPAUDIÈRE À CABARIOT (VC1) AVEC LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROCHEFORT OCÉAN (CARO)

Le Conseil Municipal valide la convention entre la commune de Cabariot et la CARO qui a pour objet de définir les travaux de création et d'entretien d'aménagements cyclables sur la route communale de la Ripaudière (VC n°1) mis à la charge de la CARO.

Approuvé à l'Unanimité

■ FONDS DE CONCOURS 2025 : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROCHEFORT OCÉAN

Le Conseil Municipal sollicite l'attribution d'un fonds de concours égal à 5 121 €, dans la limite des plafonds maximum des fonds de concours de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan accordés pour 2025, selon le plan de financement mentionné ci-dessus pour les travaux de réfection de la voirie communale.

Approuvé à l'Unanimité

■ APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNE DE CABARIOT.

Commune de Cabariot - Budget Principal - CFU 2024				
Présentation Générale du Compte Financier Unique - Vue d'ensemble				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire	678 803,09	1 020 458,00	1 699 261,09
	Recettes réalisées (1)	434 539,57	1 149 249,39	1 583 788,96
	Restes à réaliser	107 400,00	0,00	107 400,00
Dépenses	Autorisation budgétaire	1 292 504,92	1 151 570,09	2 444 075,01
	Dépenses réalisées (1)	754 196,62	973 828,02	1 728 024,64
	Restes à réaliser	495 800,00	0,00	495 800,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-319 657,05	175 421,37	-144 235,68
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	613 701,83	131 112,09	744 813,92
Solde (investissement) ou résultat de clôture	Excédent /déficit	294 044,78	306 533,46	600 578,24
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	-388 400,00	0,00	-388 400,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	-94 355,22	306 533,46	212 178,24

GESTION MUNICIPALE

Il est constaté que le résultat de clôture de la commune est de 600 578.24 € et que le résultat final, consolidé par les restes à réaliser en section d'investissement est de 212 178.24 €.

Approuvé à l'Unanimité

■ APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 – BUDGET ANNEXE SECTION DE COMMUNE - COMMUNE DE CABARIOT

Commune de Cabariot – Budget Annexe Section de commune – CFU 2024				
Présentation générale du Compte Financier Unique				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	0,00	10 574,95	10 574,95
	Recettes réalisées (1)	0,00	10 574,95	10 574,95
	Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	0,00	18 971,77	18 971,77
	Dépenses réalisées (1)	0,00	11 207,08	11 207,08
	Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	0,00	-632,13	-632,13
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	0,00	8 396,82	8 396,82
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	0,00	7 764,69	7 764,69
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	0,00	7 764,69	7 764,69

Il est constaté que le résultat de clôture du Budget Annexe Section de commune, comme le résultat final est de 7 764.69 €.

Approuvé à l'Unanimité

■ PARTICIPATION COMMUNALE POUR LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE LOISIRS LES P'TITES CANAILLES – ANNÉE 2025

Approbation des termes de la convention de participation financière entre la commune de Cabariot et le Centre de Loisirs Les P'tites canailles pour le fonctionnement du Centre pour l'année 2024 pour un montant de 40 000 €.

Approuvé à la Majorité

■ FIXATION DES TARIFS DES REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE

Le Conseil Municipal décide d'actualiser, à compter de la rentrée scolaire de septembre 2025, le tarif du repas au restaurant scolaire dans les conditions décrites ci-dessus, à savoir

Tickets enfants : 2,80 € Tickets adultes : 5.60 €

Approuvé à la Majorité

■ MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS - CRÉATION DE POSTES SUITE À AVANCEMENT DE GRADE

Le Conseil Municipal adopte la modification du tableau des emplois à compter du 1^{er} septembre 2025 et ainsi accepte :

La création d'1 poste d'Adjoint Technique Principal de 1^{er} classe, à temps complet ;

La création d'1 poste d'Adjoint Technique Principal de 1^{er} classe, à temps non-complet (25h00) ;

La suppression d'1 poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe, à temps complet ;

La suppression d'1 poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe, à temps non-complet (25h00) ;

Approuvé à l'Unanimité

GESTION MUNICIPALE

RÉUNION DU 30 JUIN 2025

■ RÉTROCESSION CONCESSION FUNÉRAIRE N°476 – CIMETIÈRE DE CANDÉ

Suite à un déménagement de la personne titulaire de la concession n°476 au Cimetière de Candé, cette dernière se retrouve disponible.

Acceptation de la rétrocession de la concession n°476 au profit de la commune à compter du 1^{er} Juillet 2025 et fixation du montant du remboursement lié à cette rétrocession à 191.51 € (calculé au prorata temporis).

Approuvé à l'Unanimité

■ MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS - CRÉATION DE POSTE SUITE À AVANCEMENT DE GRADE

Un agent remplit les conditions pour être promu suite à la réussite d'un examen professionnel.

Le Conseil Municipal adopte la modification du tableau des emplois à compter du 1^{er} septembre 2025 et ainsi accepte :

La création d'1 poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe, à temps complet ;

La suppression d'1 poste d'Adjoint Administratif à temps complet ;

Approuvé à l'Unanimité

■ CRÉATION D'UN EMPLOI CONTRACTUEL SUR UN POSTE NON PERMANENT POUR FAIRE FACE À UN BESOIN LIÉ À UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ

Proposition de création à compter du 1^{er} Septembre 2025 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, pour assurer la surveillance des enfants pendant la pause méridienne au Restaurant Scolaire, à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 5 heures (temps lissé sur l'année).

Approuvé à l'Unanimité



MARDI 22 JANVIER 2025

Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Rochefort, Monsieur Stéphane DONNOT, nous a fait l'honneur de venir à la rencontre des élus.

En amont d'un temps d'échanges, Monsieur le Maire a eu le plaisir de lui faire découvrir notre Commune.

À l'issue de cette visite, les élus ont abordé différentes thématiques concernant la Commune (voirie, défense incendie, école...).

Des sujets importants, qui préoccupent les élus au quotidien !

ACTUALITÉS

DES CALCULATRICES OFFERTES AUX FUTURS COLLÉGIENS

Les élèves de CM2 s'apprêtent à franchir une étape importante de leur vie : le passage en classe de 6ème.

Pour la première année, la Municipalité de Cabariot en lien avec l'Association des Parents d'Élèves de Cabariot, ont eu le plaisir d'offrir aux élèves la calculatrice "collège".



Un geste symbolique qui s'est concrétisé jeudi 12 juin par une petite cérémonie à laquelle ont pu assister sept d'entre eux accompagnés de leurs parents.

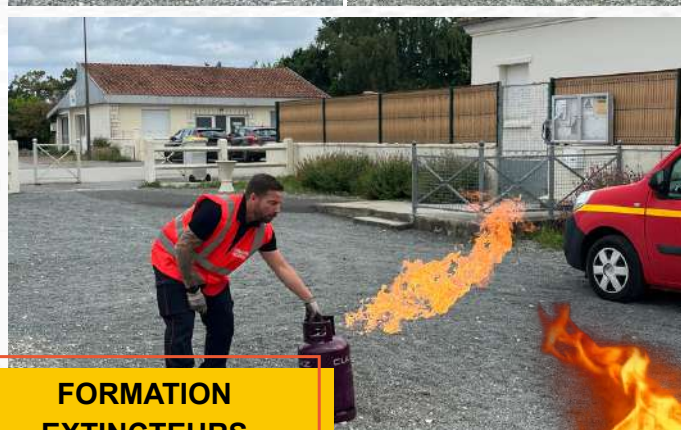
Nous souhaitons aux enfants réussite et épanouissement durant cette nouvelle année au collège !



FORMATION DU PERSONNEL COMMUNAL



**FORMATION PSC1
21 MAI 2025**



**FORMATION
EXTINCTEURS
28 MAI 2025**

CET ÉTÉ À CABARIOT



DE 19H À MINUIT



RENCONTRES LITTÉRAIRES

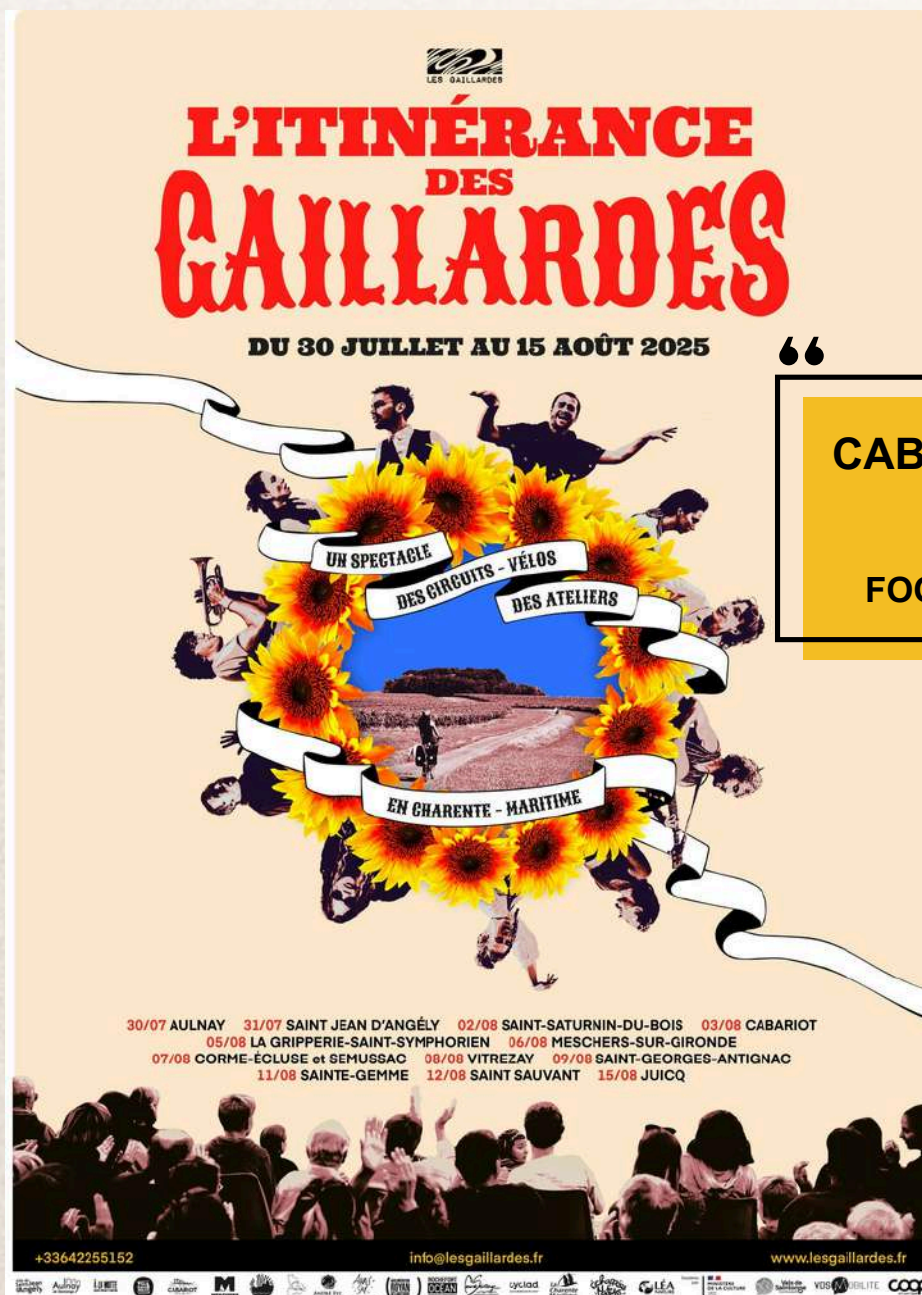


CONCERTS



FOOD-TRUCKS





CABARIOT 03 AOÛT 2025

🕒 À PARTIR DE 19H

LAC DE CABARIOT

FOOD-TRUCKS SUR PLACE

99

➡ UN SPECTACLE

Les Échappées 1h15 tout public. Programme : vol de cargaison de cognac, faux mariage et autres joyusetés, de quoi réjouir les amateurs de gangsters !

Emprunt de l'univers absurde et surprenant de la troupe des Gaillardes, ce spectacle nous invite à nous interroger sur la quête d'ailleurs : peut-on fuir son héritage ?

➡ DES ITINÉRAIRES VÉLOS ANIMÉS AVEC VISITE DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE

Accessibles à tous les âges, venez rouler en toute sécurité lors de journées ludiques animées par la troupe et ses bénévoles !



DÉPART LE 05 AOÛT À 9H00
DEVANT LA MAIRIE



Les Gaillardes



06 42 25 51 52



info@lesgaillardes.fr

INFORMATIONS DIVERSES

DÉCHETS MÉNAGERS : CONSULTATION PUBLIQUE



DÉCHETS MÉNAGERS : LE PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION EST LANCÉ

Objectif : réduire de 30% d'ici 2031 (par rapport à 2010) les déchets que nous produisons. Que ce soit ceux de nos poubelles noires, jaunes ou ceux que nous apportons en déchetterie. Cet objectif consiste donc à alléger de 3 500 tonnes notre volume de déchets ménagers et plus particulièrement nos déchets verts qui représentent un tiers de nos apports en déchetterie. L'enjeu est double : outre limiter notre impact environnemental il vise aussi à maîtriser les coûts de collecte et de traitement de ces mêmes déchets. Comment ? Par exemple en favorisant le réemploi, une ambition à laquelle la collectivité apporte déjà une réponse en entamant, dès 2026, les travaux de la première recyclerie – matériauthèque en lieu et place de la déchetterie de Rochefort. Le développement des bricothèques fait aussi partie des perspectives communautaires afin de vous faire préférer la location à l'achat. D'autres actions, d'importances diverses, sont aussi sur la rampe de lancement. Comme la création, en partenariat avec l'association Atout Solidaire, de sacs à pains réutilisables fabriqués à base de manches de chemises toutes vouées au recyclage. Un exemple beaucoup plus sérieux qu'il n'y paraît puisqu'il allie réemploi de matériaux et création d'emplois

➡➡➡ LES HABITANTS SONT INVITÉS À DONNER LEUR AVIS SUR LE FUTUR PROGRAMME DE RÉDUCTION DES DÉCHETS !

Du mercredi 25 juin au vendredi 18 juillet, la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO) vous invite à participer à la consultation publique sur le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2025–2031.

<https://www.agglo-rochefortocean.fr/donnez-votre-avis-sur-le-futur-programme-de-reduction-des-dechets> 🖱️

■ POURQUOI CETTE CONSULTATION ?

Chaque habitant produit en moyenne 615 kg de déchets par an. La CARO agit déjà pour réduire ces volumes, mais souhaite aller plus loin. Le PLPDMA définit des objectifs ambitieux et des actions concrètes pour réduire la production de déchets sur notre territoire, en lien avec les enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

Ce programme a été co-construit avec des acteurs du territoire (associations, élus, entreprises, institutions). Il est désormais soumis à votre avis avant son adoption définitive par le conseil communautaire après l'été.

Ce que vous trouverez dans le projet de programme :

- Des actions de sensibilisation et de communication,
- Des projets en faveur du réemploi (recyclerie, réparation...),
- Des solutions pour réduire les déchets verts,
- Des mesures spécifiques pour les professionnels et le secteur touristique,
- Des engagements pour l'éco-exemplarité.



INFORMATIONS DIVERSES

NOUVEAU SERVICE À DESTINATION DES CYCLISTES

Afin de proposer des nouveaux services aux cyclistes, qu'ils soient habitants, touristes, travailleurs et pour soutenir ce mode de déplacement à mobilité douce, la CARO a installé mi-janvier 2025 des stations de gonflage et d'autoréparation vélo dans plusieurs communes du territoire. Cette action s'inscrit dans les différentes stratégies communautaires et a été menée en collaboration entre les services tourisme, mobilités et grands projets.

La localisation des bornes a été définie en fonction des différents critères :

- Sur les aires de services vélo, propres à la Vélodyssée et la Flow Vélo,
- à proximité des nouveaux stationnements sécurisés posés dans les gares et haltes TER,
- sur des lieux de visite à fréquentation importante

➤➤➤ 9 STATIONS ONT AINSI ÉTÉ DÉPLOYÉES

■ FOURAS

- Office de tourisme- 1 av. de l'île Aix
- Saint Laurent de la Prée
- Halte TER

■ ROCHEFORT

- Arsenal (Parking de la corderie royale),
- Gare SNCF (face à la consigne collective vélo)
- Pont Transbordeur

■ TONNAY CHARENTE

- Halte TER (gonflage uniquement),
- aire des capucins

■ CABARIOT

- Etang- proche du snack

■ SAINT AGNANT

- Ancienne gare

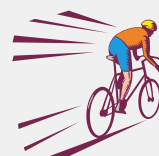


i Comment se servir du mobilier ?

Rien de plus simple !

Les 2 services s'utilisent de manière gratuite et autonome, il suffit juste d'un peu d'huile de coude.

Une dizaine d'outils en libre-service sont proposés sur la station d'autoréparation, et un trépied permet de suspendre le vélo comme chez un réparateur.



INFORMATIONS DIVERSES

GUIDE DES MOBILITÉS

Comment se déplacer sur le territoire de Rochefort Océan autrement qu'en voiture individuelle ? Quelles sont les solutions de mobilités autour de moi ?

Toutes les réponses sont dans le Guide des Mobilités, édité par la CARO. Destiné aux habitants, aux touristes et aux actifs du territoire, il rassemble toutes les infos pour adopter des déplacements plus durables et encourager les mobilités actives et partagées.

📄 Téléchargez-le dès maintenant, ou retrouvez la version papier à l'accueil de la CARO, dans les mairies de la communauté d'agglomération et dans les bureaux d'informations touristiques de Rochefort Océan.

<https://cabariot.fr/actualites/guide-des-mobilités/>



L'offre assurance santé AXA
pour la commune de
CABARIOT

Jusqu'à -20 % sur vos contrats santé⁽¹⁾

Les avantages de l'offre « Assurance Santé pour votre commune » :

- 1 Une **complémentaire santé modulable** selon vos besoins.
- 2 Un **tarif avantageux** négocié pour les habitants de votre commune.
- 3 Une **offre simple et accessible à tous**, sans questionnaire médical.
- 4 Un **accès à des services innovants** : chat prévention médical et social, second avis médical...
- 5 Un **accompagnement quotidien** proche de chez vous.



Pour toute demande d'information
ou de devis, contactez votre conseiller :

Sabrina SZCZEPANSKI

06 40 90 34 36

@ sabrina.szczepanski@axa.fr

(1) Voir conditions auprès de votre conseiller.

AXA France Vie, S.A., au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 R.C.S. Nanterre - AXA Assurances Vie Mutuelle, Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes - Siren 353 457 245 - AXA France IARD, S.A. au capital de 214 799 804 € - 722 057 460 R.C.S. Nanterre - AXA Assurances IARD Mutuelle, Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 309 - Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex - AXA Assistance France, Société anonyme de droit français au capital de 43 723 694 €, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 311 338 339 et dont le siège est situé au 8-10 rue Paul Vaillant Couturier 92240 Malakoff - Entreprises régies par le Code des Assurances.
Offre réservée aux nouveaux clients en Santé.



CONVENTION AXA "MA SANTÉ, MA COMMUNE"

La Commune vous informe que, AXA propose aux habitants de la commune de Cabariot, une réduction spéciale allant jusqu'à -20% sur votre contrat santé.

En cette période de hausse de tarifs et de baisse de la prise en charge de certains soins par la Sécurité Sociale, n'hésitez pas à prendre contact avec Mme Sabrina SZCZEPANSKI, représentante d'AXA pour effectuer un devis gratuitement et sans engagement grâce à des offres simples et modulables.

Vous pouvez bénéficier du 100% santé avec zéro reste à charges mais aussi de garanties qui couvrent les frais de santé essentiels.

Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous...



SZCZEPANSKI Sabrina
06 40 90 34 36
sabrina.szczepanski@axa.fr

VIE ASSOCIATIVE

YOGA

Clôture de saison : un chemin partagé.

La saison qui s'achève fut pour moi comme pour chaque élève, une invitation à progresser pas à pas sur le chemin du Yoga tel que je l'ai reçu avec humilité, respect de mon Maître Indien. Son enseignement vivant, exigeant et profondément enraciné dans la tradition a guidé ma transmission tout au long de l'année.



Quelle joie de constater l'assiduité des participants ! quel cadeau pour un enseignant d'observer, semaine après semaine, l'évolution de chacun : dans la posture, mais aussi dans la concentration, la respiration, l'attention à Soi et aux Autres. La mémoire du corps s'éveille, la stabilité s'approfondit et l'esprit s'apaise.

Je tiens aussi à exprimer toute ma reconnaissance envers Monsieur le Maire pour son soutien renouvelé en nous permettant de pratiquer dans une salle merveilleusement accueillante. Baignée de lumière, spacieuse, confortable, elle offre à chaque élève un espace propice à l'intériorité.

Par les larges baies vitrées, le regard s'élance vers les géants de verdure qui veillent en silence : les saules pleureurs, dont les feuillages dansent au rythme du vent, invitent ainsi à l'union entre le dedans et le dehors.

Ainsi s'est déroulée cette saison, dans la douceur, la discipline et la gratitude. Je vous remercie tous et toutes pour votre confiance, votre constance.

À bientôt sur le tapis, pour continuer ce chemin vivant.

Claude. (professeur diplômée de la FFHY, reconnue d'utilité publique)

LES AINÉS RURAUX

L'association des "Ainés Ruraux", est une association bien vivante et dynamique qui distrait nos anciens tous les mercredis après-midi.

JEUNES RETRAITÉS, REJOIGNEZ-NOUS !

Des jeux sont mis à votre disposition avec à 16heures, un goûter offert ! Une cotisation de 8,00 € par mois nous permet de vous gâter lorsque arrive l'heure du goûter !

Tout au long de l'année, notre association organise des repas dansants qui sont très appréciés. D'autres distractions sont également prévues.

N'hésitez pas à vous renseigner, nous vous attendons les mercredis après-midi au Club des Aînés, nous sommes à votre écoute !



VIE ASSOCIATIVE

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES "GRAINE DE DEMAIN"

La MAM Graine de demain située au 17 rue des coquelicots à Cabariot est une maison d'assistantes maternelles regroupant 3 nounous : Angélique, Élodie et Ophélie. Nous accueillons 12 enfants du lundi au vendredi de 7h à 18h. Plusieurs sorties sont organisées (activités avec le relais petite enfance de Tonnay-Charente, sorties au parc, au marché, à l'aquarium etc ...)

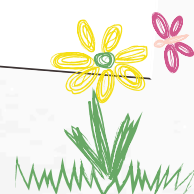
Nos petits plus : des repas faits maison préparés par les nounous pour nos petites graines et communication par la langue des signes pour faciliter les échanges et développer le langage.



La MAM est également une association où nous organisons plusieurs manifestations dans l'année comme le marché semi nocturne qui a eu lieu le 5 juillet 2025 et la brocante le 13 avril 2025. Les bénéfices sont destinés pour des sorties avec nos petites graines.

Pour les parents ou futurs parents qui auraient besoin d'un mode de garde, n'hésitez pas à nous contacter. Nous avons actuellement une place de disponible à partir de septembre 2025.

L'association MAM graine de demain



VIE ASSOCIATIVE

VIBRE À CABARIOT

Les 27, 28 et 29 juin 2025, l'association Vibre à Cabariot a de nouveau embrasé la scène lors de trois galas hauts en couleurs, inspirés de l'univers magique des comédies music'hall.



De Broadway à Paris, en passant par les classiques intemporels, les 91 danseuses et danseurs ont offert un véritable voyage au coeur du spectacle vivant. Entre danse, chant et émotions, chaque tableau a transporté le public dans un monde de lumière et de passion, sous les applaudissements d'une salle comble.



Un grand bravo à tous les bénévoles et les encadrantes pour leur investissement et leur énergie communicative !

VOUS AVEZ ENVIE DE VIVRE CETTE AVENTURE À VOTRE TOUR ?

Rejoignez-nous dès septembre pour des cours de Modern' Jazz, Street Jazz, Renforcement, Zumba.. Des séances d'essai gratuites seront proposées.



vibreacabariot@gmail.com



Facebook / Instagram : Vibre à Cabariot



VIE ASSOCIATIVE

LES AMIS DU VERGER DE CABARIOT



UNION SPORTIVE AMICALE BOULISTE DE CABARIOT



L'Union Sportive Amicale Bouliste USABC de Cabariot, est un club dynamique proposant la pratique de la pétanque.

Les amateurs de cette discipline conviviale s'y retrouvent pour des parties endiablées.

La pétanque, se joue en équipe ou en individuel, en extérieur, sur un terrain spécifique.

Les joueurs doivent faire preuve de précision et de stratégie pour remporter la partie. Au-delà de la pratique de la pétanque, le club USABC de Cabariot propose également des événements :

- Prochain loto : le 6 septembre 2025
- Vide grenier (le dernier a eu lieu le 25 mai 2025 contrarié par la pluie)
- Participe à un championnat, nous sommes classés 6^{ème} sur 10
- Concours entre vétérans licenciés le dernier le 20 Juin
- Rencontres conviviales pour rassembler les passionnés de ce sport.

Le club a contacté la société VerSun qui nous propose de couvrir le Boulodrome en photovoltaïque sur un hangar GRATUITEMENT maintenant le sujet est entre les mains de la commune et la société.

Les membres peuvent ainsi partager des moments de détente et de compétition dans une ambiance chaleureuse les mardis et vendredis après midi sur le terrain de pétanque situé rue des Loisirs Cabariot.

Si vous êtes à la recherche d'un club de pétanque accueillant, n'hésitez pas à contacter l'USABC de Cabariot pour rejoindre des joueurs sympas et détendus.

Francis Couturier





IL EST DÉJÀ L'HEURE DE FAIRE LE BILAN DE CETTE SAISON 2024/2025 !

Cette année aura été riche de toute part !
Année riche car nous avons pu compter sur une équipe de bénévoles investie et qui n'a pas compté de son temps pour le club. Sans leur dévouement le club n'existerait pas !

Année riche avec notre chance d'avoir 80 jeunes qui foulent le terrain les week-ends pour le plaisir de jouer. Ils nous rappellent avant tout que le foot est un jeu ! Merci encore aux coachs de ces catégories, bénévoles, qui prennent plaisir et donnent du plaisir à nos jeunes et à leurs parents.



Année riche par les résultats de nos équipes seniors et loisirs qui comptent 60 joueurs environ.

Notre équipe de foot loisirs a passé une bonne année sans regarder les résultats sportifs. L'objectif était de prendre du plaisir et ça a été le cas.

Notre équipe B a assuré le maintien en 3ème division lors de la dernière journée et cela a été assez remarquable comme sensation pour le club. Bravo à eux, c'était difficile mais l'objectif est atteint !

Enfin le bilan de notre équipe A a été plus que positif. Elle finit 3ème de son championnat de 1ère division et a loupé l'accession en régional lors du dernier match. Une belle année avec en plus un beau parcours en coupe de France ! Merci à Kéké pour avoir su fédérer autour de lui !

Enfin année riche d'un point de vue structuration : le club a su se structurer pour pouvoir fonctionner de manière stable en se fixant des objectifs. Les manifestations qui font vivre la commune (belotes, lotos, brocantes) demandent beaucoup de temps mais permettent de faire fonctionner le club. L'achat de nombreux matériels pour nos jeunes en est la preuve. Cette structuration passe par le développement de notre école de foot.

Nous en profitons pour remercier la mairie pour le soutien qu'elle apporte au club. Sans cela le club ne pourrait pas fonctionner et nos jeunes cabariotais seraient obligés d'aller jouer ailleurs.

Mon dernier mot sera pour notre bénévole Coco qui nous quitte après 6 années d'investissement dans notre club. Une belle personne sur laquelle nous pouvions compter. Merci Coco pour tout ce que tu as apporté !

Le président Laurent Rabaud



VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Comme il est de tradition au sein de l'association, l'assemblée générale s'est tenue en début d'année, le 25 janvier 2025, en présence de monsieur le maire de Cabariot et de deux adjoints.

Une quinzaine de participants avaient répondu à l'invitation.

Après un hommage à nos disparus, le président a présenté le bilan des activités 2024 ainsi que les prévisions pour 2025. Dans ce cadre, et comme l'année dernière, l'accent sera mis sur l'amélioration des relations entre les deux associations d'anciens combattants de Cabariot. Le trésorier a présenté le bilan financier 2024.

Le bureau de l'association reste inchangé :

- Président : Patrice BORGNIET
- Vice-président : Gérard DESSENDIER
- Trésorier : Jean-Claude BALLAIS
- Membre : Claudine DESSENDIER
- Membre : Audrey NOUAÏLLE
- Membre : Bernard PINON
- Porte-drapeaux : Jean-Claude BALLAIS,
- Porte-drapeaux : Thierry BOISEAU



Le 19 mars, l'association a organisé avec la FNACA, la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Elle a organisé, avec la municipalité, la commémoration de l'armistice du 08 mai 1945. Nous avons particulièrement apprécié la présence des pompiers de Tonnay-Charente. Des enfants de la commune ont déposé des gerbes. La cérémonie a été suivie d'un pot offert par la municipalité et d'un repas dansant, à la salle des fêtes préparé par "Aunis traiteur", animé par Christian Millet et très apprécié par les convives.



A VOS AGENDAS !

Réservez le 11 novembre 2025,
l'AACC organisera un repas dansant,
venez nombreux !

Patrice Borgniet

☎ 07 81 76 32 47

Gérard Dessendier

☎ 06 15 47 48 47

Le bureau AACC



COMITÉ DES FÊTES

C'est avec un énorme plaisir que le Comité des Fêtes a débuté ses manifestations par la sortie vélo qui s'est déroulée le dimanche 18 mai sous un superbe soleil.

45 vélos environ ont pris le départ de Cabariot pour une vingtaine de kilomètres. La pause déjeuner était alors la bienvenue. Une vingtaine d'accompagnants se sont joints à nous et après un apéritif offert par le Comité, chacune et chacun a partagé le déjeuner dans une ambiance joyeuse et festive.

Les cyclistes ont repris la route pour le retour et une vingtaine de kilomètres plus tard, pause buvette comprise bien méritée, nous nous sommes retrouvés au local du Comité pour le tirage de la tombola et le verre de l'amitié.



Maintenant, place au repos et au farniente pour le Comité des Fêtes mais nous aurons le plaisir de vous retrouver après la rentrée.



À vos agendas :

- Le samedi 18 octobre : Soirée Cabaret – Nouveau spectacle animé par « Le Cabaret LE BAMBINO » et repas proposé par « La Cuisine Traditionnelle d'Aurélien ». Les inscriptions seront ouvertes très prochainement. Attention le nombre de places est limité...
- Le samedi 6 décembre : Loto de Noël
- Le mercredi 31 décembre : Réveillon de la Saint-Sylvestre. Ouverture des réservations courant octobre

Les membres du Comité des Fêtes ont hâte de vous retrouver tout au long de ce deuxième semestre 2025.

En attendant, prenez bien soin de vous et de vos proches !

La manifestation suivante s'est déroulée le samedi 21 juin, jour de la fête de la musique, où 170 personnes se sont retrouvées pour une randonnée semi-nocturne de 12 kilomètres. Le soleil très généreux était de la partie pour les accompagner sur un parcours semé d'étapes gourmandes – apéritif, tartine de rillettes, trou charentais, rôti froid accompagné de ses moghettes, camembert et à l'arrivée flan et café.

Mais la randonnée, c'est aussi beaucoup de travail avant et après et pour cela, la Présidente du Comité remercie très chaleureusement son équipe ; les « hommes » de toutes les situations qui œuvrent pleinement et généreusement pour que le parcours soit le plus accessible et le plus propre possible, et toutes « ces dames » qui s'activent pour que tout se passe dans les meilleures conditions, que ce soit les membres du Comité mais également les conjointes et conjoints ainsi que quelques bénévoles.

C'est un bonheur d'être « bénévoles » quand on est accompagné d'une équipe aussi formidable !



LISTE DES ASSOCIATIONS

■ A.C.C.A - M. PELON ALBAN

☎ 07.80.48.29.77 ✉ valeriepelon12@gmail.com

■ AINES RURAUX - M. JINGUENAUD ANDRÉ

☎ 05.46.88.41.16

■ ALPINE PASSION 17 - M. JOUSSEMET CLAUDE

☎ 05.46.84.20.37 ✉ alpinepassion17@orange.fr

■ ANCIENS COMBATTANTS - M. BORNIET PATRICE

☎ 07.81.76.32.47 ✉ patrice.borgniet@orange.fr

■ ASSOCIATION SPORTIVE CABARIOTaise - M. PIVETEAU JOSHUA

☎ 07.50.30.81.67 ✉ jopifto17@gmail.com

■ CABARIOT TENNIS CLUB - MME DAUZAT NADIA

☎ 06.81.67.60.69 ✉ dauzat.nadia@gmail.com

■ CABARIOT KART CROSS - M. POUBLANC STÉPHANE

☎ 06.22.90.31.16 ✉ stephane.pbc78@gmail.com

■ C.I.E.C - MME GRANGE-COURTY ANNE-MARIE

☎ 07.84.28.82.98 ✉ clubcanincabariot2@outlook.fr

■ COMITÉ DES FÊTES - MME HERARD RÉGINE

☎ 06.66.12.63.29 ✉ regine.rh30@gmail.com

■ CONSEIL LOCAL DES PARENTS D'ÉLÈVES - MME BAHRI YAMINA

☎ 06.66.62.59.57 ✉ ape.cabariot17.fr

■ F.N.A.C.A - M. SERRIER JACQUES

☎ 05.46.83.42.21

■ LA GAULE ST-HIPPOLYTE/CABARIOT - M. ERARD GÉRARD

☎ 05.46.83.73.45 ✉ erard.gerard@fre.fr

■ L'ATTROUPANOU THEATRE - M. BOULANGER XAVIER

☎ 05.46.82.61.03 ✉ ubuchat@yahoo.fr

■ LES AMIS DU VERGER DE CABARIOT - M. BOISSERIE GUY

☎ 05.46.83.73.65 ✉ boisseriegy@orange.fr

■ LES P'TITES CANAILLES - M. QUINANZONI RÉGIS

☎ 05.46.83.47.33 ✉ direction@canailles17.fr

■ LES POTES EN CIEL - M. LUCAS GÉRALD

☎ 06.77.84.64.53 ✉ lespotesenciel17@gmail.com

■ U.S.A.B.C - M. ESTABLET JEAN-PIERRE

☎ 05.46.83.73.77 ✉ petanquecabariot@gmail.com

■ VIBRE À CABARIOT - MME BONNEAUD CECILE

☎ 06 48 21 65 51 ✉ vibreacabariot@gmail.com

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, jeudi : 09h00-12h00/15h00-17h00

Mardi : 09h00-12h00

Vendredi : 15h00-17h00

Tél. 05.46.83.71.54 - Mail : mairie@cabariot17.fr

Site internet : <https://www.cabariot.fr>

Facebook : Mairie de Cabariot

LA POSTE

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 8h30-12h30

Samedi : 09h30-12h15

Tél. 05.46.83.72.07

Levée du courrier à 13h00 (du lundi au vendredi)

Levée du courrier à 09h00 (samedi)

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture - période scolaire

lundi, mercredi et vendredi 14h30-17h00

Horaires d'ouverture - hors période scolaire

Mercredi uniquement : 14h30-17h00

Tél. 05.46.83.71.54 - Mail : bib.cabariot@gmail.com

GROUPE SCOLAIRE

Tél. 05.46.83.72.76 - Mail : e-cabariot@ac-poitiers.fr

GARDERIE - CENTRE DE LOISIRS

Tél. 05.46.83.47.33 - Mail : direction@canailles17.fr

LIGNE DIRECTE FRANCE SERVICES

05 46 001 001 (du lundi au vendredi de 16h à 20h)

ITINÉRAIRANCE FRANCE SERVICES

06.02.59.50.57

INFORMATIONS PRATIQUES

DÉCHETTERIE TONNAY-CHARENTE

Horaires d'ouverture - été

(du 1er avril au 30 septembre)

Du lundi au samedi de 9h30-12h00/14h30 à 19h

Horaires d'ouverture - hiver

(du 1er octobre au 31 mars)

Du lundi au samedi de 9h30-12h00/14h30 à 17h30

Le formulaire de demande de carte de déchetterie est disponible à la Mairie

PASSEPORTS - CARTES D'IDENTITÉS

Pour toute demande relative à une demande de cartes d'identités ou de passeports, veuillez vous adresser à la Mairie de ROCHEFORT au 05.46.82.65.21

CARTE GRISE

Toutes les démarches concernant les cartes grises doivent s'effectuer en ligne sur les sites suivants :

- <https://franceconnect.gouv.fr>

- <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

TAXI PEYRON 06.89.17.18.76

TAXI PEYRON vous propose :

- Un véhicule 7 places pour vos déplacements personnels et professionnels (transferts gares et aéroports, courses, transports de colis etc...)
- Un véhicule 5 places conventionné CPAM (transport médical assis, CMPP, CAMPHEA...)

OFFICE DU TOURISME ROCHEFORT

Tél. 05.46.99.08.60 - www.rochefort-ocean.com

www.facebook.com/Rochefort.Ocean.Tourisme/

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROCHEFORT Océan

3, avenue Maurice Chopin - Parc des fourriers

BP 50224 - 17304 ROCHEFORT CEDEX

Tél. 05.46.82.17.80 - www.agglo-rochefortocean.fr

COVOITURAGE

Conducteurs et passagers, osez le covoiturage !

Publiez votre annonce sur :

"covoiturage.poitou-charentes.fr" 

DÉMATÉRIALISATION DES DOSSIERS D'URBANISME - GUICHET UNIQUE

Tous les dossiers d'autorisations relatifs à un projet d'urbanisme (permis de construire et de démolir, déclaration préalable...) ou de vente d'un bien immobilier (déclaration d'intention d'aliéner, certificat d'urbanisme...), peuvent être désormais déposés sous forme dématérialisée sur une plateforme dédiée 24h/24h depuis un ordinateur en cliquant sur le lien suivant :

<https://ads.agglo-rochefortocean.fr/guichet-caro> 